

Mandat d'Appui et Suivi projet AD2M

Projet d'appui au développement du Menabe et du Melaky

- ✓ **Durée du mandat** : 4 ans
- ✓ **Année de première mise en œuvre** : mars 2007
- ✓ **Partenaires directs** : Unité de Gestion du Projet (UGP) et ONG d'animation de terrain du projet AD2M
- ✓ **Bénéficiaires** : organisation paysannes et petits producteurs, commune rurales
- ✓ **Localisation** : Menabe et Melaky
- ❖ **Rôle et implication du Groupe IC dans le projet** :
1 des 8 membres du CA de AIM est la responsable administrative et financière de la cellule d'appui et suivi AD2M. Intercooperation est responsable de l'exécution du mandat
- ✓ **Identité du bailleur de fonds** : FIDA
- ❖ **Coût total du projet** : 530.000 USD
- ✓ **Mandant** : MAEP
- ✓ **Objectif général** :
Contribuer à la mise en oeuvre du projet d'appui au développement de Menabe et du Melaky
- ✓ **Objectifs spécifiques** :
 - ✓ Contribuer à la mise en place et la mise à jour du cadre conceptuel et méthodologique ainsi que les approches du projet suivant l'évolution des activités.
 - ✓ Contribuer à la supervision des activités au niveau de la Région de Menabe
 - ✓ Contribuer au développement de capacités des acteurs locaux dans le développement local/régional et dans la fourniture de services de qualité à la population
- ✓ **Domaines thématiques** :
 - ✓ Gouvernance locale et sécurisation foncière
 - ✓ Suivi et évaluation
- ✓ **Tâches principales** :
 - ✓ Participer à la formation de l'équipe et de la structure du projet
 - ✓ Participer à l'affinage de la stratégie d'intervention globale du projet
 - ✓ Développer des démarches et approches suivant les thèmes priorités
 - ✓ Coordonner la mise en oeuvre des activités dans le domaines de gouvernance locale et sécurisation foncière
 - ✓ Contribuer à l'identification et la mise en place un système intégré de suivi et évaluation
 - ✓ Participer au développement de la stratégie de désengagement du projet
 - ✓ Contribuer au développement de capacités des acteurs locaux dans le développement local/régional et dans la fourniture de services de qualité à la population
 - ✓ Appuyer l'élaboration/actualisation des PRD/PCD/PLD
 - ✓ Appuyer la participation active des populations dans leur propre développement
 - ✓ Améliorer les capacités des ONG et prestataires de services locaux
 - ✓ Appuyer l'émergence de nouvelles compétences
 - ✓ Appuyer l'amélioration de l'accès de la population au foncier
 - ✓ Améliorer les capacités des différents techniciens impliqués dans le projet
 - ✓ Coordonner les relations de travail et les échanges avec les autres acteurs du développement locaux